



*A l'attention des Mesdames et Messieurs les Maires de la Gironde
et de leur conseils municipaux*

**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**

Objet : Projet de Loi « Ecole de la Confiance » de M. Blanquer

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus,

L'Union Départementale FO de la Gironde et le SNUDI FO 33 (Syndicat FO des directeurs, instituteurs et professeurs des écoles) souhaitent attirer votre attention sur les graves questions soulevées par le projet de loi du ministre M. Blanquer dit « Ecole de la Confiance ».

- L'article 2 de la loi propose de rendre la scolarisation obligatoire dès 3 ans, alors que plus de 95 % des enfants de cet âge sont déjà scolarisés. Pourquoi une telle mesure ? Elle permet d'étendre l'application de la loi Debré de 1959 aux écoles maternelles privées en imposant aux collectivités un financement public supplémentaire de ces écoles pour les enfants de 3 à 6 ans.

Alors que vos municipalités connaissent déjà, souvent, des difficultés budgétaires, alors que beaucoup d'entre elles doivent déjà obligatoirement financer une partie des charges des écoles privées sous contrat, vous allez donc devoir augmenter ce financement (le RFVE, Réseau français des villes éducatrices, évalue la dépense supplémentaire à 150 millions d'euros).

- Dans son article 4 bis, un amendement autorise la scolarisation jusqu'à 6 ans dans un « jardin d'enfants » : « *L'instruction obligatoire peut, au cours des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, être donnée aux enfants âgés de trois à six ans dans un établissement d'accueil collectif recevant exclusivement des enfants âgés de plus de deux ans dit « jardin d'enfants ».* Il s'agit ni plus ni moins, au détour d'un amendement, de transférer les missions relevant de l'école maternelle publique à des jardins d'enfants municipaux, intercommunaux ou gérés par des associations privées, pouvant être confessionnelles, le tout avec des financements publics, des personnels à la charge des collectivités. Bien évidemment, derrière cette mesure se profile la suppression de milliers de postes de professeurs des écoles laïques, fonctionnaires d'État.

17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

- Dans l'article 6 de sa loi, M Blanquer veut créer des Établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) qui regrouperaient au sein d'un même établissement un collège et les écoles du secteur. Ces nouveaux établissements seront « *une source de mutualisation de moyens* » a précisé le député Patrick Hetzel lors des discussions à l'Assemblée. Cette mutualisation entraînerait, outre la suppression de nombreux postes, dont ceux de directeurs d'école, la suppression de classes, d'écoles, par regroupements, particulièrement en milieu rural. Nos écoles communales, souvent menacées, lors des opérations de carte scolaire, par des économies de personnel (la « chasse aux postes ») vont donc subir de nouvelles attaques.

Vous comprendrez donc, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, notre inquiétude devant ces menaces concernant l'École de la République, d'une part pour l'École maternelle, particularité française dont tout le monde reconnaît l'utilité, les bienfaits pour les jeunes enfants, mais aussi pour les écoles rurales, absorbées administrativement dans les collèges de secteur. Ce sont les raisons pour lesquelles Force Ouvrière se prononce pour le retrait de cette loi dite « Ecole de la confiance ».

L'Union Départementale FO et SNUDI FO restent à votre disposition pour échanger sur ce sujet et pour toutes informations complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, nos salutations laïques et républicaines.

Bordeaux, le 27 mars 2019


Marlène FERNANDEZ

Secrétaire du SNUDI FO 33


SNUDI-FO 33
17-19, Quai de la Monnaie
33080-BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 95 07 61
Fax : 05 57 95 07 66
email : snudifo33@yahoo.fr

Philippe MANO

Secrétaire général de l'UD FO 33


UD FO 33
17-19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 95 07 50
E-mail : udfo33@force-ouvriere.fr
Site internet : 33.force-ouvriere.org